

### Agriculture

chargé de la Commission canadienne du blé, organisme qui sert les intérêts de producteurs de grains. Visiblement, pourtant, il favorise l'agrinégoce. Cette politique vise à placer un candidat éventuel à la direction du parti libéral—je veux parler du ministre de la Justice (M. Lang)—du bon côté des agriculteurs québécois et des hommes politiques qui les représentent. Le ministre s'en est pris à mon collègue, le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave). Mon collègue a cité des faits et des chiffres, ce que le ministre n'a pas prisé.

Bon nombre de ces problèmes n'auraient jamais existé si le gouvernement fédéral des 15 dernières années avait su établir des prix minimums stables pour les produits agricoles, fondés sur le prix de revient. C'est une chose que les gouvernements libéraux et conservateurs successifs n'ont pas su faire, et c'est ce que l'Ouest s'acharne à dire depuis des années. Les consommateurs canadiens se voient maintenant l'objet de restrictions et de pressions en raison de la montée des prix attribuable aux gouvernements précédents qui n'ont pas su stabiliser l'économie agricole.

En Saskatchewan, des milliers d'agriculteurs ont abandonné leur ferme parce que cela devait, disait-on, rendre les autres exploitations plus efficaces. Bon nombre de fermiers ont échappé de justesse à la catastrophe. Maintenant que la situation semble plus favorable, tout le monde se plaint que les agriculteurs gagnent trop d'argent...

**M. Whelan:** Pas tout le monde.

**M. Nescdoly:** ... alors qu'en réalité ils ne reçoivent que ce qui leur est dû.

Le 15 octobre, on a annoncé en Saskatchewan un prix minimum pour le porc. On voulait par là encourager les éleveurs de porc. Il ressort d'études sur le sujet que la production d'un porc coûte de \$48 à \$50 environ. Le gouvernement de la Saskatchewan a donc dit: Très bien, nous allons vous accorder un prix minimum de \$52 le porc, plus \$5 comme stimulant, pour vous permettre de maintenir la production. Résultat, les agriculteurs ont actuellement un prix minimum de \$57 le quintal en ce qui concerne les porcs. Cela va durer trois mois, après quoi on va réexaminer la situation et remettre le prix en vigueur pour deux autres trimestres jusqu'au 15 juillet prochain. Espérons que le gouvernement fédéral se réveillera alors et négociera un prix minimum stable pour le porc. C'est essentiel si l'on veut que ces agriculteurs continuent d'élever des porcs. Il est évident que le gouvernement devrait adopter ce programme car, à mon avis, les habitants de la Saskatchewan ne devraient pas subventionner le prix du porc pour l'ensemble du Canada. Et, monsieur l'Orateur, nous exportons 80 p. 100 de nos porcs.

Le nombre de porcs en Saskatchewan a légèrement diminué, et les gens disent que cela dépend de l'office de commercialisation des porcs qui existe dans la province. Les conservateurs de la Saskatchewan cherchent à la détruire. J'aimerais vous signaler, monsieur l'Orateur, que pour la période se terminant le 1<sup>er</sup> octobre, selon Statistique Canada, le nombre de porcs a diminué de 4.4 p. 100 en Saskatchewan contre une diminution de plus de 10 p. 100 en Alberta où il n'y a pas d'office de commercialisation.

Un autre fait connexe, en ce qui concerne l'agriculture dans l'Ouest, est la question de l'application des politiques agricoles. Nous avons un ministre responsable de la Commission canadienne du blé; nous avons un ministre de l'Agriculture; et en Saskatchewan, les pâturages communautaires fédéraux relèvent du ministère de l'Expansion économique régionale. Cette répartition entre divers

ministères cause des problèmes, de sorte que la main droite ne sait pas ce que fait la gauche.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Je regrette vivement d'interrompre le député, mais le temps qui lui était alloué conformément à l'accord conclu au début de la journée est écoulé.

**M. G. H. Whittaker (Okanagan-Boundary):** Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que je participe à ce débat pour appuyer la motion sur l'agriculture. J'aimerais commencer en citant un éditorial de la revue *The Grower*, qui est publiée mensuellement par l'Association des horticulteurs de l'Ontario. Cet article s'intitule: «La politique agricole, une farce tragique», et il dit entre autres:

Le prix toujours croissant des produits agricoles... pourrait dissimuler le fait que le Canada n'a toujours pas de politique agricole d'ensemble... pas un seul des divers ministères intéressés n'avait envisagé les conséquences de ces réductions tarifaires générales.

Depuis février dernier, les éleveurs de bestiaux et de porcs du Canada ne savent plus à quoi s'en tenir.

● (2140)

Les fructiculteurs et les maraîchers connaissent ce petit jeu, eux qui en furent victimes pendant de nombreuses années par suite de l'absence de politique agricole. Le marché du soja a échoué et le rapport du ministère de l'Agriculture mentionne qu'on a découragé les agriculteurs d'en étendre la production. Une caractéristique importante de la politique agricole est le partage des compétences entre plusieurs ministères fédéraux. Le ministère canadien de l'Agriculture est abâtardi.

Cet après-midi, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) se plaignait que certains s'inquiétaient du nombre de ses discours. Pour ma part, ce n'est pas le nombre mais la teneur de ses discours qui aboutissent sur mon bureau qui m'inquiète. Je n'ai même plus à me donner la peine de les lire; je me contente de leur jeter un rapide coup d'œil parce qu'ils sont tous identiques. Ayant lu ses discours de ces derniers mois, je dirais que le ministre semble avoir troqué sa fourche pour un trident et s'appête à se laisser pousser la barbe de façon à retenir bien en place l'auréole qu'il s'imagine avoir au-dessus de la tête. Dans la plupart de ses discours, il s'attribue le mérite de tout ce qui est survenu, plus par hasard que par dessein, dans le domaine de l'agriculture ces derniers mois. Il y fait bien peu état des politiques de son gouvernement.

Pourquoi ne dit-il pas aux cultivateurs ce qu'il fait pour les aider en matière de transports et de commercialisation? Pourquoi ne pas fournir du fourrage aux cultivateurs du sud de la Colombie-Britannique où a sévi une grave sécheresse cette année? Si on leur en fournissait, ils pourraient conserver leur cheptel de base. Et les subventions aux entrepôts frigorifiques? Nous en avons très peu entendu parler. Et la disposition relative au cheptel de la loi de l'impôt sur le revenu? Et l'étude sur l'industrie des petits fruits? Il en a été très peu question. J'aimerais traiter de certaines de ces questions mais disposant de peu de temps, je ne pourrai parler de toutes.

Cet après-midi, le ministre devait nous parler de politique mais il a été obnubilé par le crédit agricole. Ce qui compte c'est la commercialisation. A quoi sert-il d'ouvrir des crédits aux cultivateurs ou même de leur donner de l'argent pour qu'ils se lancent dans l'agriculture s'il leur est impossible de vendre leurs produits? C'est vendre dont ils ont besoin; le marché doit leur donner les moyens de vivre. Pourquoi le ministre ne nous dit-il pas qu'il va créer un marché canadien pour nos producteurs et qu'il va les